

Devenez Représentant des Usagers à l'Hôpital privé Pays de Savoie

Le Représentant des Usagers est un bénévole, membre d'une association de patients ou d'usagers. Il porte leur parole en intervenant au sein des établissements de santé.

En tant que Représentant des Usagers, vous pouvez intervenir pour défendre les intérêts des usagers du système de santé dans un établissement sanitaire, en siégeant à la Commission des Usagers (CDU).

Vous pourrez ainsi participer aux décisions collectives prises dans cet établissement :

- Participez aux réunions, aux décisions,
- Prenez la parole au nom de tous les usagers, portez la parole de tous les usagers,
- Prenez les problèmes comme une occasion d'améliorer l'existant,
- Soyez reliés, à vos associations, aux usagers, aux autres Représentants des Usagers,
- Rendez compte de votre action, en premier lieu à vos suppléants ou titulaires, et à vos associations,
- Formez-vous pour cerner les enjeux de ce qui est discuté dans les instances.

Le Représentant des Usagers est désigné pour un mandat jusqu'en Décembre 2019.

Les candidatures ne seront recevables auprès de l'ARS (*Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes*) que si :

- L'association dont relève le candidat est agréée au titre de l'article L.1114-1 du CSP,
- Le formulaire de candidature est complétée et signée par le représentant/délégué de l'association agréée,
- Il n'y a pas de conflit d'intérêt pouvant être mis en évidence.

Comment postuler ?

- ▶ Envoyez votre demande par email à hpps.contact@ramsaygds.fr
- ▶ Suite à votre email, nous vous transmettrons la procédure à suivre et le formulaire pour envoyer votre candidature à l'ARS.